

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 JANVIER

RÉPUBLIQUE ET MISÈRE

La fortune de la France s'en va sous la République, et les réserves accumulées pendant les trois premiers quarts du siècle sont en train de passer peu à peu aux mains de nos voisins.

C'est une vérité que chacun connaît, que chacun sent, mais il est bon de pouvoir juger, de temps à autre, de la gravité de la situation.

Nous nous permettons donc de citer ici quelques chiffres généraux qui seront, croyons-nous, de nature à intéresser vivement nos lecteurs.

Il y a quelques jours, nous faisons le tableau des progrès étonnants de l'industrie allemande depuis 1880 et 1884 ; nous mettrons aujourd'hui, comme en parallèle, le tableau résumé des progrès de la misère publique en France.

Les impôts indirects les plus importants sont, comme on sait, ceux de l'enregistrement et du timbre, et ce sont eux aussi qui donnent, par leur rendement annuel, l'idée la plus exacte de la fortune du pays et des transactions commerciales.

Voyons donc ce qu'ils sont devenus depuis 4 ans :

| ANNÉES | ENREGISTREMENT | TIMBRE |
|--------|----------------|----------|
| 1884 | 570 millions | 455 mil. |
| 1885 | 521 | 452 |

Ainsi, en quatre ans, le total des droits d'enregistrement et de timbre est tombé de 726,000,000 à 676,000,000.

Soit une perte de cinquante millions !

Et il faudrait ajouter que les dix premiers mois de 1886 accusent déjà sur les mois correspondants de 1885 une moins value d'un million et demi.

Passons aux droits de transmission entre vifs, à titre onéreux.

Là encore, nous avons un tableau effrayant de misère et de détresse publique,

Qu'on en juge par ces quelques chiffres :

| ANNÉES | MEUBLES | IMMEUBLES |
|--------|------------|-------------|
| 1882 | 48,000,000 | 438,000,000 |
| 1885 | 45,000,000 | 412,000,000 |

En trois ans, — en trois ans ! — le produit total des droits de transmission entre vifs à titre onéreux s'est abaissé de 456 millions à 428 millions !

Soit une perte de vingt-huit millions ! Les transactions immobilières sont tombées de 980,000 en 1882, à 945,000 en 1885.

Le produit des droits sur les transmissions à titre gratuit, droits qui portent pour la presque totalité sur les dots que les parents donnent à leurs enfants, a également fléchi de 7 1/2 pour cent :

| ANNÉES | PRODUIT EN FRANCS |
|--------|-------------------|
| 1884 | 49,454,966 |
| 1885 | 47,988,458 |

De même, enfin, les droits d'enregistrement sur les titres des départements, communes, établissements publics et Sociétés, qui s'élevaient en 1884 à près de 40 millions, sont tombés en 1885 à 36 millions !

Partout ainsi nous constatons la même baisse, la même chute, les mêmes ruines.

Eh ! sans doute, dira-t-on, la République n'est pas responsable des mauvaises récoltes qui ont frappé le pays depuis quelques années : assurément, mais la République n'est-elle pas responsable de l'insécurité qui entrave les transactions, et cette politique fatale qui aboutit à des douzièmes provisoires, à des budgets non votés, à des dépenses scolaires hors de toute proportion normale, et à une crainte perpétuelle de troubles civils, n'est-elle pas pour beaucoup dans la diminution de la fortune publique ?

Expliquez donc autrement que le commerce extérieur de l'Angleterre se soit relevé de 1885 à 1886 dans de fortes proportions tant à l'importation qu'à l'exportation ?

Expliquez donc que l'industrie allemande et l'industrie autrichienne soient en progrès constants depuis 1884, comme nous

l'avons montré l'autre jour, et que leurs produits, pour la première fois, fassent partout concurrence aux nôtres ?

Non, il est un fait indéniable dont nous avons fait trois fois l'expérience : c'est que le mot *misère* est toujours accolé à celui de *République*.

Première République : 1793 — *Misère*.
 Seconde République : 1848 — *Misère*.
 Troisième République : 1886 — *Misère*.

Il appartient à nos concitoyens de tirer la conclusion de ces constatations statistiques et indubitables.

(L'Anjou.) H.-B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mercredi, à l'ouverture de sa première séance de 1887, le comité de l'Association de la Presse monarchique catholique des départements a donné à son président mission d'offrir à Monsieur le Comte de Paris, à Madame, ainsi qu'à tous les princes de la famille de France, ses vœux les plus confiants et l'hommage de sa respectueuse et inaltérable fidélité.

UN PROJET INVRAISEMBLABLE

On lit dans l'*Intransigeant* :

« On dit que M. Grévy, qui se sent très fatigué, songerait à quitter le pouvoir et qu'il ne serait pas éloigné de faire annoncer sa démission dans un message adressé au Parlement. »

« Le Président de la République, assurément, aurait pris cette résolution à la suite de ses entrevues avec MM. de Freycinet et Ferry. »

Devant de tels phénomènes, l'esprit s'arrête interdit. Il faut les voir pour les croire et encore on hésite.

LOGIQUE RADICALE

L'*Intransigeant* mentionne le bruit d'après

lequel le renvoi de M. Boulanger serait l'une des conditions de l'accord intervenu entre MM. Jules Ferry et de Freycinet. Il ajoute que M. Grévy s'oppose énergiquement à cette expulsion et il en félicite le Président de la République.

Les radicaux estiment que M. Grévy doit prendre au sérieux son rôle de momie et ne pas intervenir dans les choses du gouvernement ; mais, si son intervention doit les servir, ils changent aussitôt de sentiment. Voilà leur sincérité, voilà leur logique !

M. Clémenceau fait annoncer que jamais le Président de la République n'a daigné, à aucune époque, « le faire appeler » à l'Élysée pour le consulter sur la situation politique, lors des crises ministérielles. Cette déclaration formelle inspire à de nombreux organes républicains un blâme contre M. Grévy qui n'aurait pas rempli consciencieusement ses devoirs de chef d'Etat !

On lit dans l'officielle *Badische Landeszeitung* :

« La question de guerre préoccupe tous les esprits. Personne ne la redoute, beaucoup la désirent, simplement parce qu'on la considère comme inévitable et que son ajournement pourrait être dangereux. »

« Les Français se sont complètement trompés sur le caractère du peuple allemand. L'empire ainsi que les populations ont manifesté une patience indicible depuis quinze ans, à l'égard des Français, dans l'espoir que ceux-ci finiraient par devenir raisonnables. On a complètement renoncé à cet espoir. »

« On est convaincu que les Français joueront tout sur une carte pour arriver à une nouvelle grandeur ou pour tomber au niveau de l'impissance de l'Espagne. »

« La « colère divine » de la nature morale allemande s'est réveillée, et l'on voudrait mettre les Français à la raison, plutôt aujourd'hui que demain. »

« La politique de la paix à tout prix ne

67 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

Près de là, s'élevaient des espaliers superbes, des quenouilles chargées de fruits. Il regarda autour de lui ; personne ne pouvait le voir. Alors il se mit à saccager les arbres, cueillant les plus beaux fruits, cassant les jeunes pousses. En un clin d'œil, ce fut fait. Il se sauva en emportant ce butin, et rentra dans sa chambre, où il se mit en observation.

Il n'attendit pas longtemps. Au bout d'un quart d'heure, il vit venir Georges, le jardinier. Il se hâta de redescendre, sous prétexte de promenade matinale, et il se dirigea vers lui. Tout en causant, il l'attira peu à peu dans la partie du jardin qui venait d'être ravagée. Georges ne tarda pas à s'apercevoir du dégât.

— Qu'est-ce que je vois là ? s'écria-t-il tout à coup.

— Quoi donc ? fit Iriel naïvement.

— Mais regardez donc, monsieur Iriel !... si ce n'est pas une abomination !... Des brugnons admirables dont j'étais si fier ! Et toutes ces branches cassées ! Ma taille de l'an prochain perdue !

— Il faut que des maraudeurs se soient introduits...

— Oh ! les brigands ! si je les tenais. C'est de cette nuit, tenez, c'est tout frais. Oh ! si j'avais été là !

— Par où a-t-on pu s'introduire ? dit Iriel.

— C'est bien difficile !... ce mur n'a pas plus de deux mètres...

— Tenez, c'est ici ! fit Iriel en montrant l'endroit où, la veille, il avait replacé deux pierres et effacé les pas de Richard.

— Oui, mais comment les pincer ? Je vais me plaindre à M. Maheurtier.

— Gardez-vous-en bien !

— Pourquoi donc ? Il préviendrait la police.

— Qui ne découvrirait rien. Cela alarmerait inutilement toute la maison... madame, surtout, qui est si impressionnable !

— Alors quoi ?

— Ne dites pas un mot, faites semblant de ne vous douter de rien. Et cette nuit, et les nuits suivantes, s'il le faut, venez vous mettre à l'affût ici.

— Vous croyez ?

— C'est inévitable. Les maraudeurs reviendront.

— Au fait, des brugnons comme ceux-là, ça doit mettre en goût.

— Vous les pincerez, j'en réponds.

— Oui !... et, quand ils seraient quatre ou cinq, ça se passera mal pour eux, je ne vous dis que ça ! fit le jardinier d'un air résolu.

— Ah ! vous savez, Georges, pas trop de brutalité. Et surtout faites en sorte qu'on ne se doute de rien dans la maison. Vous me direz, à moi seul, ce qui se sera passé.

— Bien ! monsieur Iriel, soyez tranquille.

Une heure après, Iriel était dans le cabinet de Maheurtier et recevait ses dernières instructions. Antoinette entra et lui donna quelques commissions pour Paris.

— Vous serez le moins longtemps possible, monsieur Iriel, lui dit-elle gracieusement. Vous reviendrez après-demain au plus tard ?

— Oui, madame, fit-il en s'inclinant, dès que je serai libre, je reviendrai.

Et tout bas il se disait : « Comme tu voudrais bien me savoir parti pour toujours ! Mais, sois tranquille, je te laisse un bon gardien pendant mon absence. »

Il monta en voiture pour se rendre au chemin de fer. En franchissant la grille, il vit le jardinier debout devant sa loge.

— Eh bien, Georges, c'est entendu, n'est-ce pas ? lui cria-t-il.

— Oui, monsieur Iriel ; comptez sur moi.

Et, tandis que la voiture s'éloignait, le jardinier rentra chez lui, où il acheva de nettoyer un vieux fusil qu'il déposa ensuite dans un coin.

Arrivé à la station, Iriel entendit le chef de gare recommander à un employé d'expédier immédiatement à M. Syramin un colis que le train précédent avait oublié.

— Ah ! fit Iriel, M. Syramin est donc parti ce matin pour Paris ?

— Oui, répondit le chef de gare, et on a laissé sur la voie, je ne sais comment, cette petite caisse. Du reste, elle sera presque aussitôt arrivée que lui.

— Bah ! se dit Iriel en montant en wagon, Georges va faire comme moi une faction inutile ; mais il ne se découragera pas. Si ce n'est pas pour cette nuit, ce sera pour l'autre.

Toute la journée il courut dans Paris pour les affaires de Maheurtier et les commissions d'Antoinette. Rentré, le soir, à l'hôtel de la rue Montaigne, il se mit à réfléchir à l'expédient qu'il avait imaginé. Il le trouva moins bon que le matin : Georges était dans un état d'exaspération qui pouvait l'entraîner aux dernières violences. Puis, en supposant qu'il n'assommât pas Richard, que pouvait-il résulter de tout cela ? Un esclandre qui mettrait toute la maison en émoi. Comment le

trouve pas d'écho dans notre peuple, car la guerre serait simplement ajournée. »

Et nos voisins font dire qu'ils désirent la paix. Que serait-ce s'ils souhaitaient la guerre ?

On télégraphie de Berlin au *Morning-Post* :

« Un diplomate bien informé qui s'est entretenu avec moi, hier soir, sur les relations entre la Russie et la France, m'a dit à ce sujet :

» Il est tout à fait déraisonnable de parler, en ce moment, d'une alliance entre la France et la Russie.

» Il n'y a, en effet, aucune raison sérieuse pour que la Russie abandonne l'Allemagne.

» Certes, les relations entre la France et la Russie ont été très amicales. Il est parfaitement vrai aussi que la *Gazette de Moscou* a toujours paru animée de sentiments hostiles à l'égard de l'Allemagne; mais il faut remarquer que nulle part la presse ne représente moins l'opinion publique qu'en Russie, et tous les journaux russes qui ont plaidé la cause d'une alliance avec la France, n'ont fait que le jeu de M. de Bismarck, en créant une certaine effervescence en Allemagne.

» En cela, le chancelier allemand n'a d'autre but que d'avoir une arme pour combattre l'opposition au projet de loi militaire présenté au Reichstag. »

RETOUR D'ÉMIGRÉS

Cent quarante émigrés, retour d'Amérique, sont arrivés jeudi à Anvers.

Ce sont des ouvriers français et belges, qui étaient allés tenter la fortune dans le Nouveau-Monde; mais leur espoir a été déçu, et ils reviennent plus pauvres que lors de leur départ.

Ils annoncent que près d'un millier de leurs camarades attendent d'avoir réalisé la somme nécessaire à leur voyage pour se rapatrier.

Attention, donc! Nous recommandons constamment la prudence, quand il s'agit d'émigration, tout en stimulant de notre mieux l'esprit d'initiative et d'entreprise.

Avant de s'embarquer pour des pays lointains, il faut prendre ses précautions et savoir exactement où l'on va et ce que l'on peut faire dans sa nouvelle patrie.

LES BATAILLONS SCOLAIRES

L'engouement pour les bataillons scolaires commence, paraît-il, à diminuer.

Déjà la ville de Paris rit jaune devant les petits soldats pour rire. Le conseil municipal de Montpellier a radicalement supprimé le budget consacré aux bataillons scolaires. Supprimé également le budget de la fanfare des écoles.

Voilà des conseillers municipaux qui cassent leurs joujoux et aussi les joujoux de belliqueuse apparence des gamins enrégimentés.

peintre expliquerait-il sa présence dans ce jardin à pareille heure ?

— Heureusement, se dit-il, il n'y a aucun danger pour cette nuit; il est à Paris. Mais, plus tard! Mieux vaut en revenir à ma première idée, aller le trouver, lui dire en face: « Je vous connais, je sais quel rôle infâme vous jouez! Il est temps que cela cesse! » Il niera, il protestera, mais il verra bien, au ton dont je lui parlerai, qu'il n'y a plus rien à faire. S'il n'était pas si tard, j'irais. Au fait, pourquoi pas? Il est certainement chez lui maintenant; je suis sûr de le trouver. Allons.

Il sortit de l'hôtel et se fit conduire rue Notre-Dame-des-Champs.

Ce fut M^{me} Syramin qui vint lui ouvrir. L'abat-jour de la lampe qu'elle tenait à la main projetait son ombre sur son visage et sur celui d'Iriel. Celui-ci s'excusa de venir à pareille heure.

— J'avais, dit-il, une communication importante et pressée à faire à M. Syramin.

— Il n'est pas ici, dit Clémence.

— Je le sais, le concierge vient de me le dire; mais j'ai pensé que cette communication produirait plus d'effet en passant par votre bouche.

Le timbre de cette voix avait fait tressaillir Clémence. Elle demanda au visiteur son nom.

— M. Iriel, dit-il; M. Syramin me connaît depuis quelques jours seulement.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Une dépêche de Berlin nous apporte une nouvelle importante: La commission militaire a procédé à la deuxième lecture du projet de loi concernant l'armée. Elle a rejeté: 1° une proposition tendant à fixer l'effectif de paix à 454,402 hommes; 2° une proposition tendant à rétablir le projet du gouvernement portant fixation de l'effectif à 458,409 hommes. Cette dernière proposition a été mise de côté, malgré le compromis du centre qui aurait accepté cet effectif pour trois années seulement.

L'article premier a été complètement repoussé de même que l'article 2. Sur ce dernier article, une motion de M. de Kœller ayant pour but de rétablir le projet du gouvernement a été également rejeté par 16 voix contre 12.

L'échec du gouvernement devant la commission est donc complet.

Le ton belliqueux de la presse allemande n'a pas réussi à modifier le sentiment de la commission. Trouvera-t-il meilleur accueil dans le Parlement qui va être appelé également à discuter la proposition en seconde lecture? Il est permis de croire que non, et ce serait heureux; on ne pourrait voir dans le rejet définitif du projet par les députés allemands qu'une preuve de leurs dispositions pacifiques.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 janvier.

Les cours de nos rentes sont faibles, les offres dominent et cette influence a lourdit le marché: 3 0/0, 82.47; 4 1/2 0/0, 110.27.

On a traité l'action du Crédit Foncier à 1,397 ex-coupon. Les capitaux de l'épargne se portent de préférence sur les obligations foncières et communales à lots qui sont devenues des valeurs de portefeuille à l'abri des surprises du marché, parce qu'elles ne sont pas entre les mains de la spéculation.

Les cours sont toujours très fermes sur l'action de la Société Générale qui est l'objet de demandes suivies à 475.

La Banque d'Escompte qui avait subi un mouvement de recul va reprendre son mouvement ascendant. On cote l'action 512 après le détachement du coupon de 12 50.

L'action des Dépôts et Comptes Courants est stationnaire à 602.50.

Les polices A B de l'Assurance Financière prennent chaque jour une importance plus considérable sur le marché. Les garanties données par ce titre ainsi que son intérêt rémunérateur de 5 0/0 en font une valeur sérieuse et recherchée.

La Compagnie des chemins de fer Brésiliens émet une série d'obligations le 15 janvier au taux de 441.50. L'intérêt annuel est de 22.50 payable par semestre.

Demain 8 courant, la République Argentine émet le solde de ses obligations 5 0/0 au taux de 443. Les demandes déjà signalées font présager un grand succès.

Peu de variations dans les cours de l'action de Panama qui se cote 408 ex-coupon. Nombreuses demandes sur les obligations des diverses séries.

Marché calme sur les actions de nos chemins de fer. Obligations bien tenues.

— Iriel!... répéta-t-elle, frappée de ce nom sous lequel son mari s'était caché et enfui autrefois; vous vous nommez Iriel ?

— Mais... sans doute, fit-il un peu troublé.

— Ah! mon Dieu!... est-ce possible? cette voix... ces traits...

Et, brusquement, elle éleva la lampe à la hauteur du visage d'Iriel, qu'elle regarda fixement.

— Qu'est-ce donc? demanda-t-il stupéfait.

— Mais, oui! s'écria-t-elle, c'est lui!... c'est toi!... Ah! mon Dieu!

Et, bouleversée par la surprise et l'émotion, elle chancela. Il la soutint dans ses bras.

— Madame... que signifie ?

— Il ne me reconnaît pas!... Mais c'est moi, s'écria-t-elle en se redressant, c'est moi, Clémence!

Et, en même temps, elle se jeta dans ses bras et, suspendue à son cou, elle le couvrait de baisers et de larmes.

— Clémence! balbutiait-il, hors de lui.

Il fléchissait, lui aussi, sous ce bonheur inespéré... Puis, tout à coup :

— Oh! oui, c'est toi!... s'écria-t-il en la pressant sur son cœur et en lui rendant ses baisers, oui, je te reconnais, ma Clémence. Oh! je te retrouve, enfin!

(A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

FATALE IMPRUDENCE

Il est toujours dangereux de laisser les enfants se suspendre derrière les voitures en marche. Hier soir, un jeune garçon de notre ville a payé cher cette imprudence de gamin.

Le petit Ernest Savigné, âgé de neuf ans, sortait de l'école mutuelle et se rendait, rue de Poitiers, chez son père, employé du chemin de fer de l'Etat.

Rue de Nantilly, un fiacre vint à passer; l'enfant n'eut rien de plus pressé que de courir après pour se faire traîner. Il a voulu, paraît-il, prendre un point d'appui sur les ressorts, et en allongeant la jambe il la passa malheureusement entre les rais de la roue en mouvement. En une seconde, la jambe fut brisée au-dessous du genou, et les chairs déchirées entraînées par le mouvement de rotation.

Aux cris des passants, le cocher arrêta son cheval. Il fallut retirer la roue de l'essieu pour dégager le membre informe du pauvre petit garçon qui avait perdu connaissance et perdait beaucoup de sang.

Transporté aussitôt chez ses parents, M. les docteurs Besnard et Bouchard, appelés, ont jugé l'amputation indispensable.

L'opération a été pratiquée ce matin. On ne croit pas que l'enfant puisse survivre à cet affreux accident.

M. l'adjoint au maire de Distré nous adresse la lettre suivante, que nous publions pour mettre fin aux bruit persistants, paraît-il, d'un homme enterré vivant dans le cimetière de Distré :

« Distré, le 6 janvier 1887.

» A Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*.

» Monsieur,

» Vous avez raconté un fait qui s'est passé dans la commune de Distré, au sujet d'un jeune homme qui, dites-vous, a été enterré vivant.

» J'étais présent à la cérémonie, et, en l'absence du maire, j'ai cru qu'il était de mon devoir de prendre la direction dans cette affaire. Voici ce qui s'est passé :

» Aucun bruit ne s'était fait entendre pendant le trajet de l'église au cimetière, et les porteurs dont vous parlez n'ont jamais déclaré avoir entendu de bruit; il n'y a que quand le cercueil fut recouvert aux trois quarts de terre, qu'un bruit s'est fait entendre. Le fossoyeur est allé chercher immédiatement du monde, et je suis arrivé un des premiers sur les lieux. J'ai ordonné d'enlever la terre, ce qui fut fait promptement par le fossoyeur et un cantonnier qui assistait à l'enterrement. On a donné immédiatement un peu d'air dans le cercueil, frictionné légèrement le visage avec du vinaigre; une glace fut apportée et tenue sur la bouche du mort; mais aucun souffle ne s'est fait remarquer sur la glace.

» Pendant ce temps, j'avais fait partir le garde-champêtre à Saumur, pour requérir un médecin, mais la famille m'avait devancé, et un jeune homme était parti à cheval en chercher un.

» M. le docteur Perreau, arrivé promptement sur les lieux pour calmer cette panique, a constaté que la mort remontait à plus de 24 heures, que le bruit entendu n'était que le craquement des planches, trop minces pour pouvoir supporter la lourdeur de la terre, et la chaleur que l'on disait avoir observée sur le mort ne venait que d'un gilet de flanelle qu'on lui avait laissé. D'ailleurs, le suaire qui enveloppait le cadavre n'avait pas été dérangé, et le corps n'avait été mis dans le cercueil qu'une heure avant la cérémonie: il était raide et commençait à sentir mauvais, d'après le témoignage de celui qui a fait le cercueil.

» Ce malheureux jeune homme n'a jamais donné un signe de vie sur le cimetière.

» Dans l'espoir, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien publier cette lettre, je suis, en attendant, votre tout dévoué serviteur.

» MAILLET, Louis,

» Adjoint au maire de Distré.

LA POPULATION

Le *Journal officiel* a publié le résultat du

recensement quinquennal, c'est-à-dire le résultat comparatif entre les années 1881 et 1886.

Le département de Maine-et-Loire compte 527,680 habitants, avec une augmentation de 4,189 sur 1881.

La population totale de la France se trouve être de 38,248,903 habitants, avec une augmentation de 657,693.

Exposition universelle de Paris en 1889

La *Journal officiel* a publié hier la composition du Comité départemental de Maine-et-Loire pour l'Exposition de 1889.

Le sous-comité de l'arrondissement de Saumur est composé de :

MM.

Comber, distillateur-liquoriste, maire de Saumur.

Lambert, président du Tribunal de commerce, banquier.

Lambert-Lesage, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, banquier.

Bouvet, fabricant de vins mousseux à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Duvau, négociant à Varrains.

Peton père, propriétaire viticulteur à Tigné.

Bury, président du Comice agricole de Saumur, directeur du jardin du viticulteur à Saumur, maire de Distré.

Perrault, propriétaire agriculteur à Brézé.

Moriceau-Delaunay, industriel à Saumur.

Péramy, industriel à Fontevault.

Lallemand, fabricant de tissus à Coron.

Guillon, président de la chambre syndicale des ouvriers menuisiers.

Hubert, mécanicien constructeur.

Terrien, fabricant de bijoux.

La foire de Candé

On écrit de Candé à l'*Anjou* :

« La foire dite de l'an neuf a été la plus mauvaise qui ait été vue à Candé depuis plus de vingt ans.

» Un très petit nombre de transactions se sont opérées; quelques bœufs seulement se sont vendus pour la Vendée, mais à des prix tellement bas; que les éleveurs ne trouvent pas plus de bénéfices dans l'élevage que dans la production des céréales. Cet état de choses augmente chaque jour la gêne extrême qui existe dans nos campagnes.

» Voilà les tristes conséquences du gouvernement de la République qui est aussi malfaisant à l'honneur national qu'à la prospérité du pays. Les droits réclamés de toute part en France par des milliers d'agriculteurs distingués, les millions de signatures des cultivateurs et des ouvriers ruraux, sont des cris de détresse et de justes revendications devant l'invasion des produits étrangers qui envahissent chaque jour notre territoire. Ne pas y faire droit, c'est vouloir la ruine de la France et de sa propriété industrielle et agricole.

» Ajoutez à cet état de gêne et de misère les préoccupations plus ou moins fondées d'une guerre prochaine et l'indignation qu'éprouvent les catholiques devant la persécution religieuse qui les frappe dans leurs convictions les plus chères et qui va imposer aux contribuables des charges toujours croissantes, et vous aurez une idée du triste état dans lequel se trouvent les esprits de nos populations rurales, si patientes dans leurs souffrances et leurs privations.

» A la Chambre on parle de faire des économies; il n'y en a qu'une qui nous apporterait de sérieux résultats, c'est de remplacer la République par la Monarchie. N'attendons donc pas d'être à l'agonie pour songer à nous guérir.

» Voilà, mon cher Monsieur, un article et non le compte rendu détaillé que vous me demandiez sur la foire de Candé. J'ai pensé, vu la situation qui est faite aux agriculteurs, qu'il valait mieux vous signaler nos désastres dans leur ensemble plutôt que dans leur détail.

UN AGRICULTEUR.

ANGERS.

Par arrêté du 28 décembre dernier, M. Berthelot, ministre de l'instruction publique, a rejeté la protestation partie d'Angers contre l'élection au Conseil départemental de Sœur Saint-Benjamin, de la congrégation de Saint-Charles, et de Sœur Marie-Angèle, de la congrégation de Sainte-Marie.

Nous ne pouvons que féliciter M. le ministre de cet acte de justice.

Et dire que, après le dépouillement du scrutin, séance tenante, M. Paysant, inspecteur d'Académie, avait solennellement et de son propre chef annulé l'élection, et ordonné un nouveau scrutin pour le mardi suivant !!

Cette mésaventure aura-t-elle au moins pour résultat de rendre un peu plus circonspects les fonctionnaires de l'Université à Angers? Ce serait à désirer. (L'Anjou.)

Liger grâcié. — On écrit de Paris que le dossier de l'assassin Liger est en ce moment soumis à l'examen de la commission des grâces.

Ce criminel aurait, paraît-il, toutes les chances possibles de bénéficier d'une commutation de peine!

CHOLET.

Incendie. — Un incendie qui aurait pu atteindre de grandes proportions s'est déclaré dans la nuit du 5 au 6 janvier chez M^{me} Boivin, marchande de chaussures, rue du Commerce. Grâce au dévouement des pompiers et aux secours des militaires de la garnison, le feu a pu être éteint au bout de 4 heures de travail.

Les bruits circulent que l'on aurait trouvé des chiffons imbibés de pétrole parmi le coke dans la cave. Cette maison pourrait être vouée au malheur, car plusieurs fois déjà voilà des incendies qui se déclarent dans cet immeuble chez différents locataires et l'on retrouve toujours la trace d'une main criminelle.

Nous espérons qu'une enquête sérieuse fera peut-être découvrir le ou les coupables. (Ralliement.)

Criminelle tentative. — Jeudi matin, M. Vandangeon-Bureau, en ouvrant son magasin, à Cholet, a trouvé un torchon imbibé de pétrole passé sous la porte. Près du torchon était une allumette à demi consumée.

Cette tentative, faite en même temps qu'avait lieu l'incendie de la maison Boivin, donne lieu de croire qu'elle est l'œuvre du même malfaiteur.

Ce n'est pas, du reste, la première fois que des négociants de Cholet ont à constater des tentatives de ce genre.

Nous apprenons que la femme et la fille Boivin, les femmes Cartault et Lamée ont été arrêtées hier matin, à 2 heures.

Elles ont avoué être les auteurs des incendies allumés dans l'établissement Boivin et des tentatives faites chez MM. Wandangeon, Magnillat et Guinolleau.

Le théâtre. — Grâce à l'administration municipale et au zèle de notre architecte-voyer M. Chevallier, écrit-on de Cholet, on a pu, sur notre petite scène du théâtre, attaquer le grand opéra.

Aussi la représentation de gala donnée mardi soir dans *Faust*, par la troupe de M. Neveu, a été splendide.

Dès 8 heures, la salle était pleine et à 8 heures et demie l'orchestre, sous l'habile direction de M. Lelong, commençait l'interprétation de l'œuvre de Gounod.

Nous ne chercherons pas à faire la réputation de M. Neveu : elle est faite. Dans son rôle de Méphistophélès il a été d'un entrain et d'une verve magnifique; sa voix de basse noble remplissait la salle et tenait tous les spectateurs sous le charme.

M^{me} Lebec-Espigat a été charmante dans son rôle de Marguerite.

Nos félicitations et nos remerciements à M. Neveu, l'excellent directeur, ainsi qu'à tous les artistes du chant et du ballet, pour l'agréable soirée qu'ils ont su nous faire passer.

NANTES.

Découverte d'un lac. — Nous lisons dans l'*Espérance du Peuple* :

« Un de nos amis, explorateur intrépide, a fait, au cours d'une excursion sur la colline qui s'étend de l'Erdre à Saint-Similien, une découverte qui intéresse au plus haut degré la science géographique.

« Il existe dans la partie inférieure de la rue Moquechien un lac de forme circulaire, dont les eaux noirâtres et fétides baignent un flot rocailleux.

« Aucune des cartes que nous avons consultées ne mentionne l'existence de cette nappe liquide.

« Il serait à désirer qu'une commission de géographes et de géologues fût envoyée dans ces parages lointains, afin de donner un nom à ce lac et d'en déterminer scientifiquement la situation. »

Un vol important a été commis l'avant-dernière nuit dans le train-poste venant d'Angers et arrivant à Paris, gare Saint-Lazare, à une heure.

On a constaté que le wagon qui renfermait les sacs de dépêches avait été forcé.

On ne sait pas à combien s'élève la somme volée, mais elle doit être considérable.

La sûreté générale a été immédiatement prévenue et des recherches sont faites.

RENNES.

Ouvriers asphyxiés. — A Rennes, deux ouvriers boulangers ayant allumé un réchaud de charbon dans la chambre où ils couchaient, pour se préserver du froid, ont été trouvés morts asphyxiés jeudi matin.

UNE REPRÉSENTATION AU GRAND-THÉÂTRE DE BORDEAUX

De nombreux incidents ont marqué la dernière représentation de *Guillaume Tell* à Bordeaux. Au premier acte, dans le duo « O Mathilde, idole de mon âme », M. Berger, pris d'une indisposition subite, a dû quitter la scène. Des coupures ont été faites et l'acte s'est terminé sans ténor. Pendant ce temps, la direction cherchait le moyen de continuer la représentation. On a pensé à M. Séran. Ne connaissant qu'une partie de *Guillaume Tell*, encore superficiellement,

notre premier ténor d'opéra-comique, mu par un sentiment de camaraderie, a bien voulu chanter seulement le deuxième acte, pour la première fois et sans avoir revu la partition. Son succès a été très grand. Le 3^e acte de *Guillaume Tell*, comme on sait, se joue sans ténor. Après l'anathème Gesler, le rideau s'est abaissé pour se relever immédiatement. Le régisseur est venu alors annoncer que M. Séran ne savait pas le 4^e acte et qu'il était impossible à M. Berger de pouvoir le chanter, vu la persistance de son indisposition; il a prié le public de vouloir bien considérer le spectacle comme terminé. Aussitôt, dans la salle s'est élevée une légère rumeur qui n'a pas tardé à devenir du tumulte, les uns réclamaient le 4^e acte, les autres demandaient leur argent, plusieurs faisaient entendre des coups de sifflet stridents. Pour mettre fin à cette protestation, le régisseur a reparu en annonçant qu'on allait terminer la soirée par la scène et trio du *Docteur Crispin*, le grand succès du moment. Le public s'est calmé, des applaudissements se sont même fait entendre. On ne pourra pas dire que cette soirée a manqué d'imprévu.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Dimanche 9 janvier, à 4 h. 1/2.

267^e Concert Populaire (11^e de l'abonnement). M. L. GORIN, flûtiste de l'Association Artistique d'Angers.

Symphonie *la Réformation*. Andante. Allegro con fuoco. Allegro vivace. Choral (Mendelssohn Bartholdy).

Concerto pour flûte avec accompagnement d'orchestre (Pater Benoit).

Cadence de J. Dumon. Exécuté par M. L. Gorin.

La Chevauchée des Walkyries (Richard Wagner).

Ménuet, orchestré par R. Henriques (E. Griez) (1^{re} audition).

Carnaval (E. Guiraud).

A l'occasion de la fête des Rois, la maison G. DOUENEL — ÉPICERIE CENTRALE — vient de recevoir les excellents *Gâteaux Bretons du Finistère*, avec la *fève des Rois*, qu'elle vend 0,60 c., 1 fr. 25 et 1 fr. 90 c., selon grandeur.

Société Générale

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir, 19
ON DEMANDE un GARÇON de RECETTE

Grand Théâtre d'Angers.

Dimanche 9 janvier,

Cinquième représentation de

LE GRAND MOGOL

Opéra-bouffe en 4 actes, musique de Ed. Audran, avec grand ballet et divertissements.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 9 janvier,

Les DEUX ORPHELINES, grand drame.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 10 janvier 1887,

LE VOYAGE EN CHINE

Opéra-comique en 3 actes de MM. Delacour et Labiche, musique de F. BAZIN.

Distribution :

| | |
|------------------------------|---------------------------------|
| Henri de Kermoisan..... | MM. Guarnoy. |
| Pompéry..... | NEVEU. |
| Alidor de Rosenville..... | Vadius. |
| Bonneleau..... | Duchâteau. |
| Maurice Fréval..... | Florentin. |
| Martial..... | Constant. |
| Un garçon d'hôtel..... | Stervenon. |
| Marie..... | M ^{mes} Lebec-Espigat. |
| Berthe..... | Guibert. |
| M ^{me} Pompéry..... | Schils. |

Baigneurs, baigneuses, matelots, paysans.

Au 2^e acte,

PARTIE DE CONCERT

1. Romance de *Martha* (Flotow), chantée par M. BAILLY.
2. Duo de *Colinette* (Werkelien), chanté par M^{me} LEBC-ESPIGAT et M. NEVEU.
3. Rondeau du *Petit Duc* (Lecoq), chanté par M^{lle} GUILBERT.
4. *Une Drôle de soirée*, grande scène comique, paroles de Lemerrier de Neuville, musique de Cœdès, — chantée par M. VADIUS.
5. *Les Tribulations d'un Choriste* (Dupré), chansonnette chantée par M. DUCHATEAU.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

EMPIRE DU BRÉSIL

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Capital social : 10 millions entièrement versés

94,000 Obligations de 500 francs

Dont le produit est destiné notamment à la conversion ou au remboursement de 63,649 obligations anciennes en circulation.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 (15 janvier et 15 juillet).

L'annuité de 2,275,000 fr. concédée à la C^{ie} par le Gov^t Brésilien, sous forme de garantie d'intérêt, est entièrement affectée, jusqu'à son expiration, en 1911, au service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations.

Prix d'émission : 441 f. 50 (jouissance du 15 janvier 1887)

(en souscrivant... 40 ») L'obligation, libérée

à la répartition... 100 » à la répartition,

le 15 février 1887. 150 » sera délivrée

le 15 mars 1887.. 151 50 à 440 francs.

Le revenu du titre libéré ressort à plus de 5 0/0, sans compter la prime d'amortissement.

CONVERSION DES OBLIGATIONS ANCIENNES :

Le droit de souscrire par préférence est réservé aux porteurs d'obligations anciennes qui recevront, pour chaque obligation ancienne présentée :

Une obligation nouvelle 4 1/2 libérée, jouiss. 15 janv. 1887 ;

Une soule en argent de 60 francs ;

L'intérêt à 5 0/0, jusqu'au 15 janvier 1887.

Les obligations anciennes non converties seront remboursées au pair.

ON SOUSCRIT : Samedi 15 janvier 1887 :

Au CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 72, rue de la Victoire ;

A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence,

Et dans leurs Agences en France et à l'Étranger.

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance et présenter les titres anciens à la conversion.

Demande immédiate d'admission des obligations nouvelles à la Cote officielle.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIE-ROSE

Mathias avait toujours le sourire sur les lèvres quand il regagnait son logis. Mais cela résultait d'une volonté ferme, afin de ne pas troubler par des explications, inévitables, s'il eût montré un air soucieux, la sérénité d'âme de sa chère enfant. Marie-Rose était donc entièrement dupe des apparences.

Vous objecterez qu'elle n'était point observatrice ; on l'avait toujours gâtée ; or, dans ces conditions-là, notre esprit, notre cœur même ne sauraient briller par beaucoup de clairvoyance.

En tous cas, Mathias Cardinet possédait un trésor d'indulgence ; et moi donc ! Marie-Rose n'était-elle pas à mes yeux, comme à ceux de son père, un chef-d'œuvre de la création ?

Mais il est temps de vous dire comment une illusion si belle eut à subir de rudes atteintes.

A la fin de chaque mois, le bureaucrate remettait à sa fille l'argent destiné aux frais quotidiens. Il profita, un jour, de cette occasion pour démontrer encore la nécessité d'une grande économie.

Excité sans doute par des réflexions peu satisfaisantes, il sortit de son calme ordinaire. Le dialogue s'envenima. Les voix s'élevèrent. Aucun détail, par conséquent, ne put échapper à l'ardente curiosité qui me clouait derrière ma porte.

Après quelques minutes :

— Cesse d'être aussi prodigue, résumait le père de Marie-Rose.

— Prodigue ! se récria-t-elle ; n'est-ce pas plutôt vous qui seriez un avare ?

— Moi ?

— Dame ! Il y a loin, je pense, de ce que je reçois à la totalité de vos appointements.

Un soupir s'était exhalé de la poitrine de Mathias Cardinet.

— Je te dois un triste aveu, chère enfant, murmura-t-il avec peine, ces appointements seront dorénavant diminués de moitié.

— Et pourquoi ?

— Je suis vieux. J'ai soixante ans bien sonnés.

On préfère les jeunes. Malgré cela, le nouveau directeur a droit à notre vive gratitude. Un autre m'eût congédié sans miséricorde. Lui s'est contenté de m'offrir un emploi secondaire, c'est-à-dire moins lucratif.

— Ah !

— Tu vois combien mes exhortations étaient opportunes. J'étais averti depuis longtemps. Juge de mon anxiété ! Je gardais le silence avec toi,

espérant un retard. Le fait est accompli. Je ne pouvais donc plus me taire.

Un instant muette, Marie-Rose ne sembla pas aussi douloureusement atteinte que je l'aurais cru par la fâcheuse communication. Ce fut même avec la persuasion d'avoir trouvé un argument péremptoire qu'elle répliqua, sur un ton qui n'avait rien d'affectueux :

— Les charges sont beaucoup moins lourdes qu'autrefois. Il n'y a plus mon pensionnat à payer.

— Non, mais, fit remarquer doucement Cardinet, je dois continuer des versements assez ronds, grâce auxquels une Compagnie d'assurances fournira, lorsque tu auras vingt ans, ma chérie, une dot capable de faciliter ton établissement.

— Vingt ans ? releva lestement la jeune fille ; mais j'en ai tout au plus dix-sept ! Vous ne prétendez pas, j'imagine, me priver jusque-là du nécessaire ?

— Je vise uniquement le superflu.

Non sans un singulier petit air, Marie-Rose demanda :

— Qu'est-ce que vous qualifiez ainsi ?

Mathias répondit :

— Je « qualifie ainsi » trop d'empressement à te soumettre aux exigences de la mode. Exemples : gants à huit ou douze boutons, bottines à talons fantastiques, rubans, plumes, éventails,

savons, essences ; que sais-je ? une foule d'objets inutiles, puisque d'autres s'en passent et ne se portent pas plus mal.

— Tout cela, cependant, est indispensable.

— On le croit, on se trompe !

— Vraiment ?

Ce mot articulé fort ironiquement indiquait une telle tendance à la rébellion que Mathias Cardinet, après un profond regard fixé sur sa fille, coupa court à une conversation qui menaçait la paix intérieure, en ouvrant un journal qu'il affecta de lire avec attention.

Cela fut d'autant plus aisé que mademoiselle, cédant à un léger accès de colère, s'était levée et se retirait dans sa chambre.

J'entendis le vieux murmurer :

— C'est de ma faute. J'ai habitué cette enfant à un genre de vie au-dessus de notre position. La chère mignoone souffrira-t-elle de mon imprudence ? Non. Elle a du bon sens. Elle a du cœur. Je m'adresserai à ce bon sens, à ce cœur. J'obtiendrai de la sorte ce qu'elle ne peut d'ailleurs me refuser.

(A suivre.)

ALFRED SÉGUIN.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. GUYARD, notaire aux Rosiers, ayant cessé ses fonctions et étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente publication conformément à la loi.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Le dimanche 23 janvier 1887, à midi.

En l'étude de M^e LE BARON,

UNE MAISON

Située au bourg de Villebernier, dépendant de la succession de M. Philippe Guior.

Etude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément.

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON

Avec Jardin.

Située aux Rosiers, occupée par M. Herbert, pharmacien.

S'adresser au notaire. (23)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange (hôtel Blancet).

A VENDRE

A L'AMIABLE :

1. — UNE MAISON, avec servitudes, cour, jardin et vigne attenant de 17 ares 36 centiares, situées à Saumur, route de Varrains.
 2. — UNE AUTRE MAISON, avec cour, jardin et vigne de 17 ares 36 centiares, joignant la précédente.
 3. — UNE VIGNE de 10 ares 14 centiares, située à Saumur, dans la Prée.
 4. — UN PRÉ de 33 ares 60 centiares, situé à Saumur, rue de Bordeaux.
 5. — UNE MAISON avec cour et jardin, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 17.
 6. — DOUZE CAVES ou caveaux, situées sous l'artifice précédent, desservies par une seule courdoire.
- Jouissance de suite.
Facilités de paiement.
S'adresser, pour traiter, à M. TAUVEAU, géomètre-expert à Bagneux.

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE

à l'amiable,

- 1^{er}. Grande et belle MAISON BOURGEOISE, située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 20 minutes de Saumur et à 100 mètres de la gare de Brézé;
JARDIN POTAGER et clos de terre et vigne y attenant, d'une contenance d'environ un hectare;
 - 2^o. MAISON DE PRODUIT, située au centre du bourg de Saint-Cyr.
Revenu justifié: 450 fr.
- S'adresser à M^e LECOMPTE, notaire à Brézé. (841)

A VENDRE

QUATORZE NOYERS

Vieilles écorces.

S'adresser, pour les visiter, aux fermiers du Petit-Mesanger et de la Jubardière, commune de Blou, et, pour traiter, à M. HANAY-VIGIER, au Clos-des-Poiriers, commune de Neuillé. (6)

AU PALAIS DES MARCHANDS

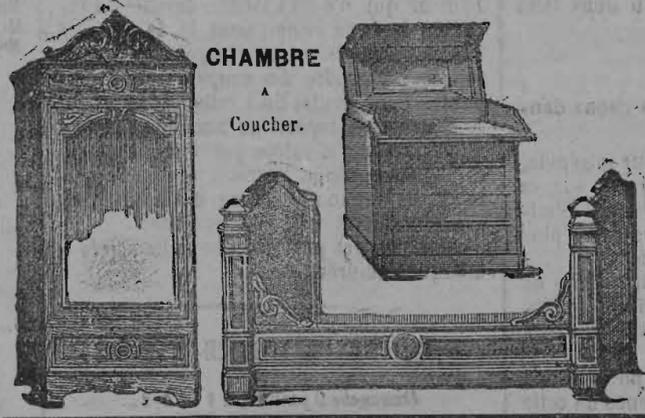
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures
Literie — Sièges — Tentures
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

A VENDRE A L'AMIABLE 1,500

Pieds de Peupliers

Existant tant dans l'île de Trèves, commune de Trèves-Cunault, que dans celle du Pistolet, commune de Saint-Martin-de-la-Place.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, à M. BOURRASSEAU, 10, rue des Pâles, Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,

MÉTairie DU PLANTIS

Située commune de Montfort,

Consistant en : bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et vignes, d'une contenance d'environ sept hectares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUBERT, régisseur à Epinatz, près Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 80 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

A LOUER

DE SUITE

REMISE ET ÉCURIE

Rue des Saulaies.

S'adresser au bureau du journal.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

Éditeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÉBRES

RUÈCHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Clapettes couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 80 depuis 5 ans, 72 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 JANVIER 1887.

| Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | |
|------------------------------|-----------------------------|----------------|------------------------------|-----------------------------|----------------|----------------------------------|-----------------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|----------------|
| | Clôture précé ^{de} | Dernier cours. | | Clôture précé ^{de} | Dernier cours. | | Clôture précé ^{de} | Dernier cours. | | Clôture précé ^{de} | Dernier cours. |
| 3 % | 82 45 | 82 40 | Est | 800 | 800 | OBLIGATIONS. | | | Gaz parisien | 515 50 | 516 |
| 3 % amortissable. | 85 60 | 85 30 | Paris-Lyon-Méditerranée. | 1257 50 | 1260 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 530 | 532 50 | Est | 389 | 387 |
| 3 % (nouveau) | 104 20 | 104 25 | Midi | 1175 | 1145 | — 1865, 4 % | 527 50 | 526 | Midi | 394 | 393 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 110 15 | 110 12 | Nord | 1595 | 1572 50 | — 1869, 3 % | 414 | 414 | Nord | 399 | 397 |
| Obligations du Trésor. | 518 75 | 520 | Orléans | 1335 | 1330 | — 1871, 4 % | 403 | 394 | Orléans | 397 | 395 50 |
| Banque de France. | 4230 | 4250 | Ouest | 876 25 | 872 50 | — 1875, 4 % | 517 | 518 75 | Ouest | 394 | 393 50 |
| Société Générale | 475 | 475 | Compagnie parisienne du Gaz. | 1472 50 | 1467 50 | — 1876, 4 % | 517 | 521 | Paris-Lyon-Méditerranée. | 393 | 392 25 |
| Comptoir d'escompte | 1040 | 1038 75 | Canal de Suez. | 2072 50 | 2072 50 | Bons de liquid. Ville de Paris. | 528 75 | 528 60 | Paris-Bourbonnais | 396 | 395 |
| Crédit Lyonnais | 582 50 | 578 75 | C. gén. Transatlantique. | 532 50 | 525 | Obligat. communales 1879. | 477 | 477 | Canal de Suez. | 586 | 586 75 |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1430 | 1400 | Russe 5 0/0 1870. | 101 | 100 50 | Obligat. foncières 1879 3 %. | 479 50 | 478 50 | | | |
| Crédit mobilier | 815 50 | 805 | | | | Obligat. foncières 1883 3 %. | 384 | 378 | | | |

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Seimes, Bièmes, Javar de, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. FAJOT.

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LE PÉCHÉ DE LA GÉNÉRALE

Par CHARLES MÉROUVEL

La BOURSE ou la VIE

Par CAMILLE BIAS.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les Libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

32^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an... 6 fr.
— pour six mois... 3 fr. 50
— pour trois mois... 2 fr. 50

Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.

Saumur, Imp. P. GODET.